

Québec, le 22 avril, 2026

M. Frédéric Guay

Administrateur provincial du chapitre 22 de la Convention de la Baie James et du Nord québécois
Sous-ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30e étage, boîte 02
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Dépôt d'une demande de modification au formulaire de renseignements préliminaires –
Aménagement d'une aire complémentaire à la carrière de la SDBJ au km 454 de la route
Billy-Diamond – Construction DJL inc.
Lettre de transmission
N/ Dossier : 3214-05-081**

Monsieur,

Dans le cadre d'une demande de non-assujettissement, nous souhaitons confirmer la transmission d'une demande de modification au nom du demandeur pour le projet en objet.

En effet, l'exploitation de l'aire complémentaire à la carrière faisant l'objet de la présente demande de non-assujettissement ainsi que l'exploitation de l'usine mobile de béton bitumineux seront assurées par Construction DJL inc., société filiale de Eurovia Québec Construction inc.

La demande de non-assujettissement est donc présentée par Construction DJL inc., les formulaires ont été modifiés en conséquence. Les documents suivants ont été transmis par voie électronique à l'Administrateur provincial du CBJNQ.

- Lettre de transmission;
- Formulaire de renseignements préliminaires ajusté au nom de Construction DJL inc., incluant la résolution du signataire en annexe;
- Formulaire AM36 de déclaration du demandeur.

Le formulaire de renseignements préliminaires ajusté au nom de Construction DJL inc. et le formulaire AM36 de déclaration du demandeur ont été transmis par courriel le 13 avril 2026 au MELCCFP.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Clovis Déry, ing.f. 2023-037
clovis.dery@desfor.com